communiqué

Air Pays de la Loire publie les nouveaux résultats de BASEMIS, l'inventaire des émissions de polluants et gaz à effet de serre des Pays de la Loire

Air Pays de la Loire publie les résultats de la 6e mise à jour de BASEMIS®, son inventaire territorial des émissions de polluants, gaz à effet de serre, des consommations et productions d'énergie à échelle communale. Cette version intègre les années 2017 et 2018 et un recalcul des années précédentes (2008 à 2016) avec la même méthodologie.

Cet outil régional de référence a vocation à accompagner les territoires, de la région aux communes, rurales comme urbaines, dans l'élaboration et le suivi de leurs stratégies et de leurs plans d'actions climat et qualité de l'air.

A cette occasion, Air Pays de la Loire publie un rapport qui présente et contextualise les principaux résultats de cette 6e version de BASEMIS® aux échelles régionale et départementale ; et met à jour son tableau de bord interactif permettant à tous de visualiser les résultats localement.

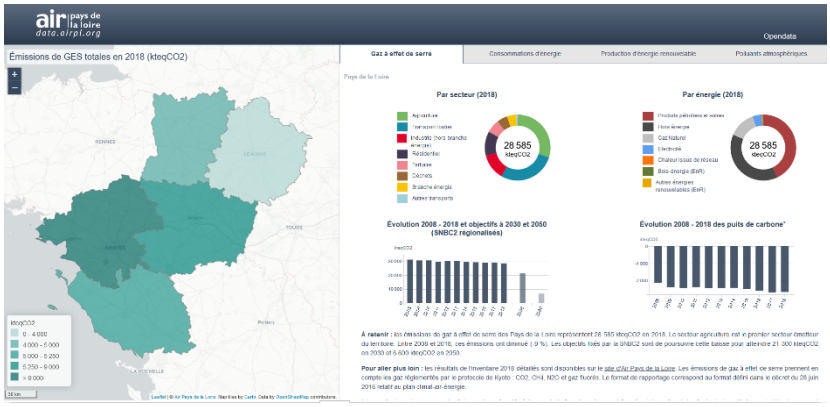

Tableau de bord interactif

Afin de faire connaitre cet outil à destination, notamment des collectivités, mais aussi des citoyens intéressés par cette thématique, Air Pays de la Loire organise le **5 juillet prochain à 9h un court webinaire ouvert à tous.**

Il sera accessible via le lien suivant (Zoom) le jour même à partir de 8h55 : https://zoom.us/j/4959794147.

contacts presse

Marion GUITER – guiter@airpl.org – 06 30 72 27 90
Charlotte DELPEUX – delpeux@airpl.org – 06 77 61 73 49

Air Pays de la Loire est l'organisme agréé par le Ministère de l'environnement pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. A ce titre, Air Pays de la Loire informe le public de la qualité de l'air qu'il respire au quotidien via son site www.airpl.org, des newsletters et les réseaux Twitter (@airpl_org), Facebook et LinkedIn (Air Pays de la Loire).

ANNEXE

qu'est-ce que BASEMIS® ?

BASEMIS® est le nom de **l'inventaire territorial des émissions de polluants, gaz à effet de serre** (GES), des consommations et productions d'énergie d'Air Pays de la Loire.

Il recense pour une période donnée la quantité de polluants et GES émis sur une zone donnée par les différentes activités du territoire.

BASEMIS en quelques chiffres

300 millions de données

11 années

1238 communes

partenaires

Le Programme BASEMIS® bénéficie du soutien financier de l'État, de l'ADEME, du conseil régional des Pays de la Loire.

Les données de BASEMIS® contribuent à l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique, dont Air Pays de la Loire est membre.

Le secteur des transports de BASEMIS® est issu d'un travail partenarial entre la DREAL Pays de la Loire, le Cerema et Air Pays de la Loire. Ce travail alimente également l'inventaire des consommations d'énergie et émissions de polluants du secteur des transports (IEEP), publié par la DREAL des Pays de la Loire.

à quoi sert un inventaire d'émissions ?

L'inventaire permet de réaliser un état des lieux des émissions de polluants, GES, des consommations et productions d'énergie sur une zone géographique, et en conséquence :

- d'informer la population et les décideurs des quantités émises dans l'atmosphère sur leur territoire ;
- d'aider les collectivités dans la réalisation de leur diagnostic et le dimensionnement de leur planification air-énergie-climat (Plans climat air énergie territoriaux...) ;

- d'évaluer l'effet de certains projets ou aménagements (plans de déplacement, plans d'urbanisme…) ;
- de tester des scenarii pour réduire les émissions de polluants et GES : aide à la décision
- d'alimenter les systèmes de modélisation de la qualité de l'air ;
- d'optimiser le réseau de surveillance de qualité de l'air (aide au choix pour l'implémentation des stations de mesure).

une nouvelle version et de nouvelles données

Une nouvelle version de l'inventaire des émissions vient d'être réalisée par Air Pays de la Loire. Elle ajoute 2 années de données 2017 et 2018, à celles déjà présentes (2008 à 2016).

Les méthodologies et connaissances évoluant régulièrement, à chaque mise à jour de l'inventaire, toutes les années sont recalculées afin de pouvoir étudier les variations interannuelles.

Dans cette 6e version de BASEMIS, les données locales les plus précises sont prises en compte : dernières données du Ministère en charge de l'environnement, dernières enquêtes de l'INSEE, nouvelles activités (activités portuaires, données plus précises concernant les bus des grandes agglomérations, etc.), derniers facteurs d'émission (qui évoluent en permanence en fonction des recherches nationales et internationales), etc.

Tous les 2 ans, deux nouvelles années de données sont ajoutées.

un rapport pour les résultats régionaux et départementaux

Pour avoir accès aux informations de cet inventaire, il est possible de consulter le rapport qui présente et contextualise les principaux résultats de cette 6e version de BASEMIS® aux échelles régionale et départementale : consommations et productions d'énergie et émissions des principaux polluants réglementés (particules fines, oxydes d'azote, oxydes de soufre, monoxyde de carbone et composés organiques volatils) et des gaz à effet de serre.

Ces résultats sont détaillés par secteur pour l'année 2018 et une évolution 2008-2018 est également proposée. Un guide méthodologique complémentaire *(« BASEMIS® : guide méthodologique », disponible été 2021)* explique également les principales données et méthodologies utilisées pour chaque secteur, ainsi que les évolutions apportées depuis les précédentes versions de l'inventaire.

un tableau de bord interactif pour connaitre les résultats locaux

Pour des résultats à l'échelle des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), un tableau de bord interactif est accessible sur le portail opendata d'air Pays de la Loire. Il permet de naviguer sur une carte des Pays de la Loire et de consulter les résultats sur les différents territoires.

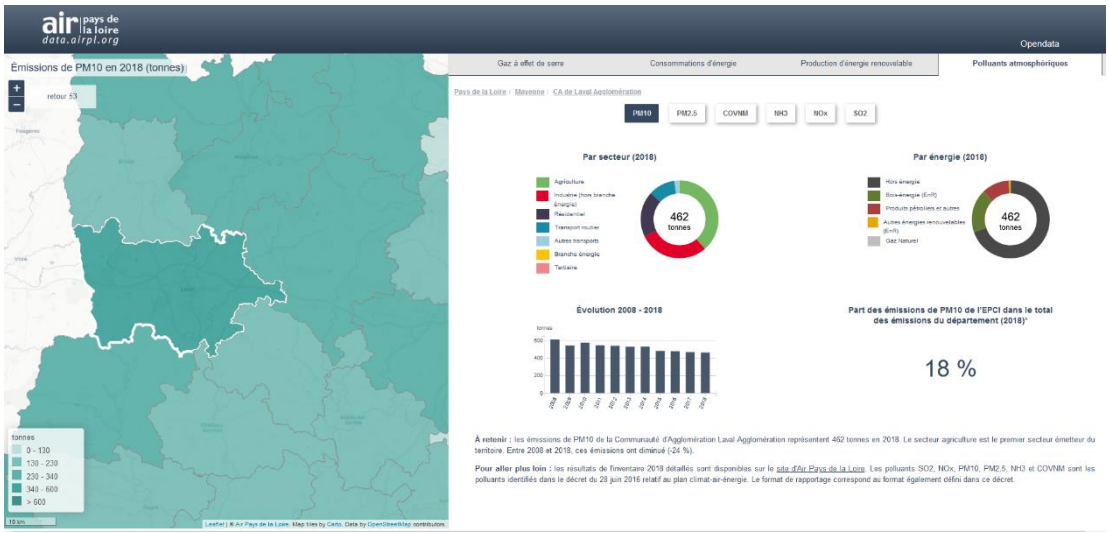

Exemple : résultats sur les émissions de particules PM10 sur le territoire de Laval Agglomération

les résultats à retenir

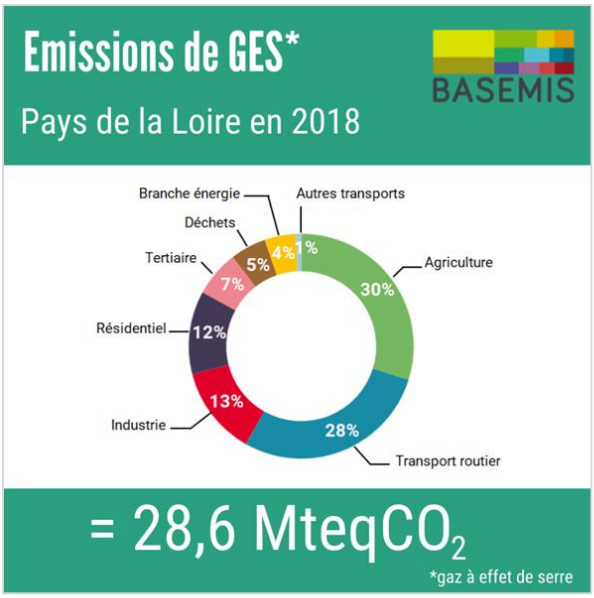

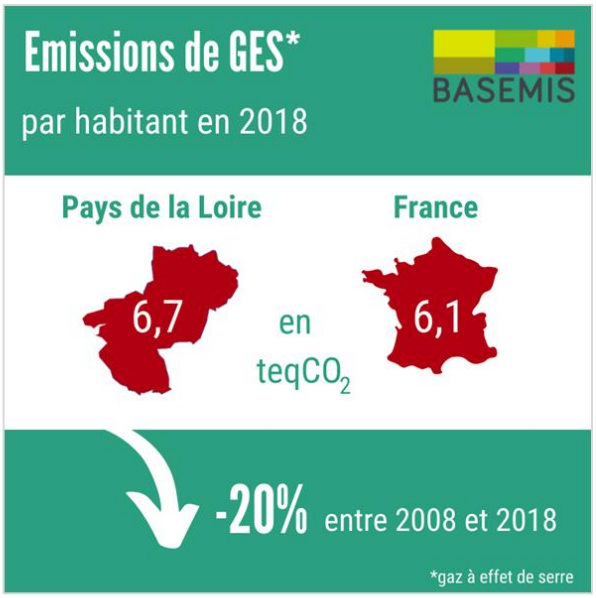

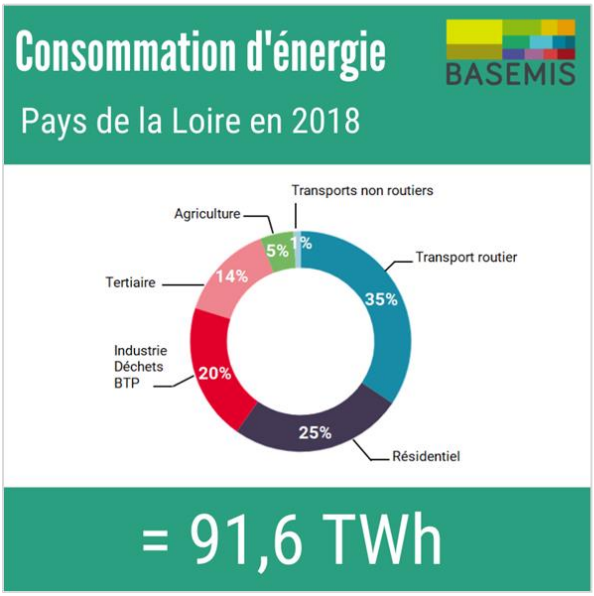

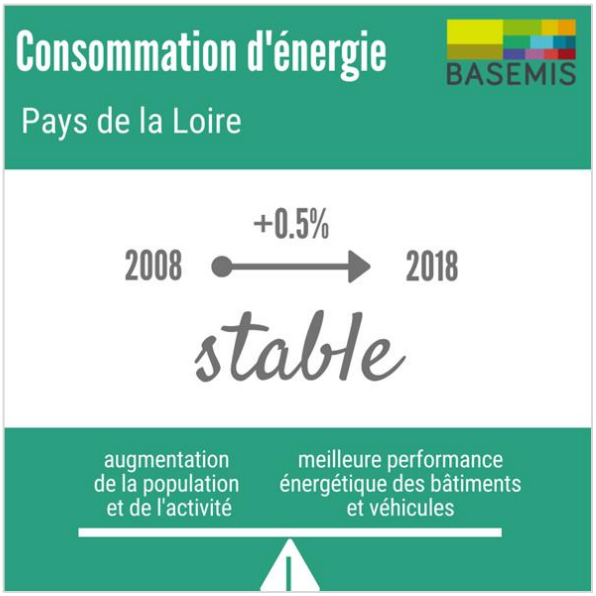

Emissions de PM10

Pays de la Loire en 2018

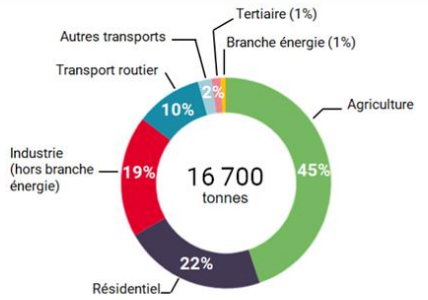

L'agriculture est le premier secteur émetteur du territoire.
Entre 2008 et 2018, les émissions ont diminué de **23 %.**

Emissions de PM2.5

Pays de la Loire en 2018

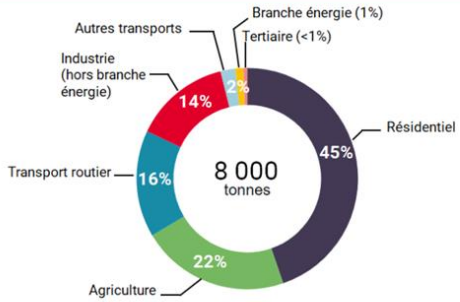

Le résidentiel est le premier secteur émetteur du territoire.
Entre 2008 et 2018, les émissions ont diminué de **29 %.**

Emissions de NOx

Pays de la Loire en 2018

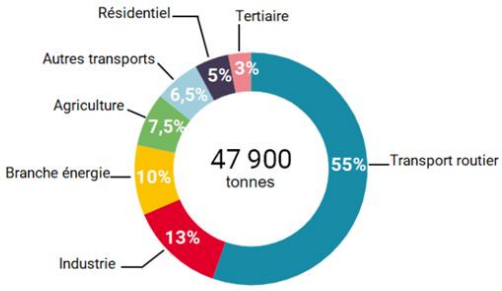

Le transport routier est le premier secteur émetteur du territoire.
Entre 2008 et 2018, les émissions ont diminué de **36 %.**

Emissions de COVNM

Pays de la Loire en 2018

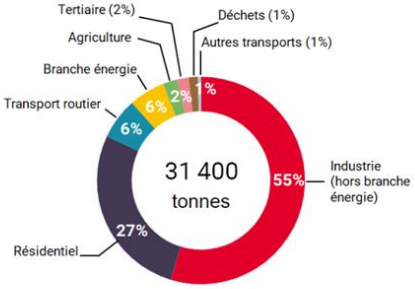

L'industrie (hors branche énergie) est le premier secteur émetteur du territoire.
Entre 2008 et 2018, les émissions ont diminué de **30 %.**

Emissions de SO_2

Pays de la Loire en 2018

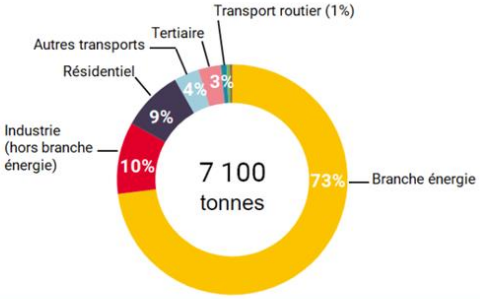

La branche énergie est le premier secteur émetteur du territoire.
Entre 2008 et 2018, ces émissions ont diminué de **54 %.**

Emissions de NH_3

Pays de la Loire en 2018

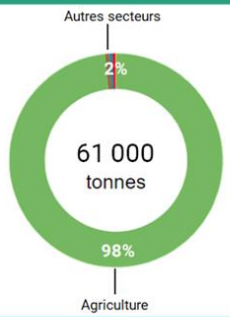

L'agriculture est le premier et quasiment l'unique émetteur du territoire.
Entre 2008 et 2018, les émissions ont diminué de **2 %.**
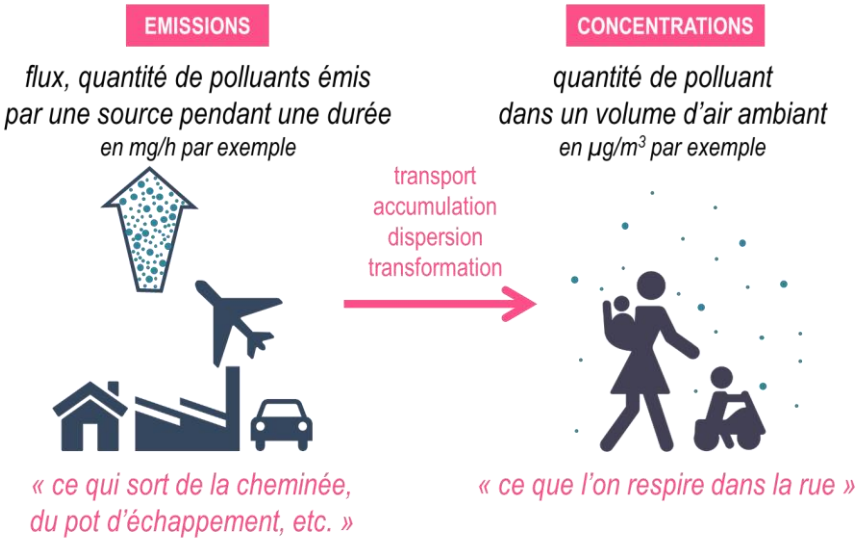
ne pas confondre émissions et concentrations, distinguer ce qui est émis et ce que l'on respire